ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

| Commission | |
|--------------|--|
| Gouvernement | |

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

SOUS-AMENDEMENT

N º 3378

présenté par M. Ravier

à l'amendement n° 3043 de M. Falorni

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Après le mot :

« choisie »

insérer les mots:

« de manière équitable sur l'ensemble du territoire »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient d'assurer l'égalité de tous les citoyens dans l'accès au droit.